

L'école démocratique pour apprendre librement

[Accueil](#) > [Publications](#) > [Articles en ligne](#) > L'école démocratique pour apprendre librement

Fabienne Requier



Ouvrir une école est un défi. Qui plus est si l'on prétend que cette école sera démocratique. Fabienne Requier a rencontré les créateurs de cette école qui viendra juste d'ouvrir au moment où paraîtra ce numéro, et nous fera vivre le feuilletton de ses premiers mois.

« L'école démocratique Yvonne-Guégan de Caen ouvrira ses portes fin mai 2018 », me disent en chœur Aminata Diallo et Juan Felipe Chaparro, en ce lundi ensoleillé et froid de février. Je suis venue leur rendre visite dans cette future école démocratique qui sera abritée dans l'espace Yvonne-Guégan [1], un lieu étonnant et alternatif coincé entre les artères chic du Nice caennais, le périphérique et le rectorat. Un espace multiculturel créé par Les Amis d'Yvonne Guégan, artiste locale généreuse et avant-gardiste. Bon et alors, c'est quoi, au juste ce projet « bizarre » ? Une énième alternative à une école qui faillit dans ses missions d'accompagnement des élèves différents ? Une énième réponse d'un groupuscule « branchouille » aux injonctions institutionnelles ?

C'est quoi, cette idée d'une école démocratique ?

Ils déclinent l'idée pendant ces quelques heures de rencontre autour d'un thé à la menthe, dans le salon de la maison d'Yvonne Guégan. « Une école organisée par un cadre démocratique où les membres présents au quotidien ont un pouvoir de décision partagé. L'école accueille des étudiants âgés de 6 à 18 ans et les apprentissages se font en autonomie : chacun sa méthode, ses envies ; des facilitateurs accompagnent selon les besoins. » On croit en « la capacité naturelle des humains à se diriger vers les apprentissages, à travers les jeux, les sciences, les arts, la citoyenneté, la socialisation et l'expérimentation. »

Et alors, ça vous est venu comment cette idée-là ? Et pourquoi ici, dans cet endroit étonnant ?

« Le projet est né au Café Sauvage [2] et ne l'a pas encore quitté ; nous sommes accompagnés par Bande de Sauvages, l'association qui a créé l'expérience de ce café. D'ailleurs, notre coprésident est l'un des cofondateurs de cette association ! » Et ce choix de l'espace Yvonne-Guégan, alors ? « Lors de la première édition du projet Danse la Mer, Juan Felipe a collaboré à cet événement qui relie le monde des artistes à celui des scientifiques, un projet porté par Jocelyne Mahler, présidente des Amis d'Yvonne Guégan et coprésidente de notre association. De cette rencontre est née l'idée d'ouvrir l'école à l'espace Yvonne

Guégan. » Juan Felipe souligne la richesse de cette implantation, les partages divers : ici, plusieurs artistes de nationalités différentes se côtoient, les deux coprésidents de l'association, Timothée Fallet et Jocelyne Mahler, sont nés l'un après la chute du mur de Berlin et l'autre avant la Seconde Guerre mondiale. Pour les étudiants de l'école, c'est un environnement exceptionnel d'ouverture et de complémentarité culturelles, intellectuelles.

Elle est où la salle de classe ?

On me fait visiter. « *Il faut un peu d'imagination, hein ?* », souligne Aminata, souriante. De fait, les travaux ont à peine commencé. Il y aura quatre pièces, sur soixante mètres carrés, qui seront aménagées en fonction des activités des étudiants : recherche, réflexion collective, accueil. Les travaux, ça ne vous fait pas peur ? Non, ils ont l'air zen, les facilitateurs. Ils se sentent accompagnés et soutenus par leur réseau, leurs amis. Il n'y a pas de place à l'anxiété dans ce projet-là. On y va parce qu'on y croit.

Donc ça coûte combien ?

Qui dit école démocratique dit école privée hors contrat. Pour des gens qui sont dans le partage, le travail collaboratif, la démocratie, ça pouvait rebuter de faire payer l'école. Ils y ont longtemps pensé, et puis ils ont fini par accepter l'idée de faire payer, parce qu'il n'y pas d'autre solution pour avancer dans ce projet. Ils savent en tout cas que ce choix des familles pour leur enfant est le gage d'une réussite : l'essentiel, c'est la confiance qu'on place en l'enfant, l'adolescent. Pour autant, il reste que la contribution (fixée à 314 euros mensuels) peut être un empêchement ; Aminata et Juan Felipe espèrent, à terme, baisser ce prix à 125 euros, si le nombre d'élèves est plus important. Ils se défendent de faire dans le « *boboïsme* » : les familles préinscrites appartiennent plutôt à la classe moyenne. Mais ils peuvent payer, en tout cas ils ont choisi de placer cet argent-là dans les frais d'éducation.

Et vos clients, ce sont les élèves en difficulté dans le système classique ?

Ils sont en contact soit avec des parents dont les enfants sont en souffrance à l'école, soit avec des parents qui sont en questionnement pédagogique. Eux-mêmes, du reste, ont passé le bac en candidat libre : ils voient bien les problèmes.

Et l'argent ?

« *On a fait un emprunt à la NEF, on a eu une subvention de Normandie Active, un financement de l'association mère Bande de Sauvages et un financement participatif.* »

C'est compliqué d'ouvrir une école ? Légalement ?

Ben non, pas trop, visiblement. Aminata s'étonne presque de la facilité de la chose : elle a reçu récemment la confirmation de la mairie. Ils ont cherché à joindre quelqu'un au rectorat, pour avoir des informations sur les futurs contrôles en termes pédagogiques, mais personne ne leur a répondu. En réalité, pour ouvrir une école, il faut la déclarer : à la mairie, en préfecture, au rectorat. Étonnante absence de réponse de l'Éducation nationale ! L'exigence légale, c'est que les élèves acquièrent le socle commun. L'évaluation, ils la feront via Athena, un outil numérique utilisé dans d'autres écoles démocratiques, ou bien avec SACoche : ils hésitent encore. Les normes de sécurité demandées pour un ERP (établissement recevant du public) n'ont plus de secret pour eux : ils y ont déjà travaillé et tout est clair.

La prochaine étape ?

Des travaux pour investir les soixante mètres carrés qui leur sont laissés par l'association Les Amis d'Yvonne Guégan, des réunions, des ajustements, des aménagements, et l'étape des inscriptions : fermes, cette fois. Et puis, fin mai 2018, on ouvre ! Et pas de vacances ? Ah, ça, ce sera décidé collégialement : on est école démocratique ou on ne l'est pas !

Fabienne Requier

Correspondante des *Cahiers pédagogiques* dans l'académie de Caen

Entretien mené par Fabienne Requier qui suivra ce feuilleton
